

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELES  
N° 97.00.462.005.0 DU 28 FEVRIER 1997

**Ensembles de mesurage  
HAAR-FRANCE  
modèles PRECIFLOW S  
montés sur camions-citernes**

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971, MODIFIEE, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/319/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 RELATIVE AUX COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LA DIRECTIVE 77/313/C.E.E. DU 5 AVRIL 1977 MODIFIEE, CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

**FABRICANT**

Société HAAR-FRANCE, 13, rue René Cassin,  
95220 Herblay.

**OBJET**

Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 87.0.02.512.4.3 du 20 juillet 1987 (1) relatif à l'ensemble de mesurage HAAR-FRANCE, modèles PRECIFLOW S, complété par le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 90.0.02.512.2.3 du 6 juin 1990 (2).

**CARACTERISTIQUES**

Les caractéristiques, les conditions particulières de constructions et de vérification restent conformes aux dispositions des certificats cités en objet.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du signe d'approbation C.E.E. de modèle qui est remplacé par le suivant :

F 97  
562.005

**VALIDITE**

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1987, page 797.

(2) *Revue de Métrologie*, juin 1990, page 700.